



ECOLE DE CLERY SUR SOMME

Dès le 26 Avril 2021, les parents qui souhaitent inscrire leur enfant né(e) en 2018 doivent d'abord se présenter à la mairie puis prendre rendez-vous auprès de Mme Mille, directrice de l'école.(0681485680)

Ils doivent être munis des documents suivants :

-pour la mairie :

- Le carnet de vaccination de l'enfant
- Le livret de famille
- L'attestation de domicile
- L'attestation du conjoint avec la photocopie de la carte d'identité de ce dernier.

Les parents domiciliés à Feuillères ou à Hem-Monacu doivent s'inscrire à la mairie de Cléry sur Somme.

-pour l'école :

- L'attestation délivrée par la mairie
- Le livret de famille
- Le carnet de vaccination de l'enfant

Rentrée 2021 : GARDERIE MATIN et SOIR

